



AVIS PUBLIC

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DE L'ARRONDISSEMENT

RÈGLEMENT SUR LA TAXE RELATIVE AUX SERVICES (EXERCICE FINANCIER 2022)

AVIS PUBLIC est par la présente donné :

QU'un avis de motion devant précéder l'adoption d'un règlement ayant pour objet d'imposer une taxe sur tout ou partie des immeubles imposables situés dans l'arrondissement, dans le but d'augmenter le niveau des services de l'arrondissement sera présenté au cours de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement de Verdun devant se tenir le **jeudi 25 novembre 2021, à 20 h 15**.

En vertu de l'arrêté 2020-049 du ministre de la Santé et des Services sociaux, toute personne peut poser par écrit une question à tout moment avant la tenue de la séance du conseil. Pour ce faire, elle doit utiliser le [formulaire](#) prévu à cette fin sur le site Internet de l'arrondissement et remplir tous les champs obligatoires.

Donné à Montréal, arrondissement de Verdun, le 16 novembre 2021.

Mario Gerbeau
Secrétaire d'arrondissement